

Bonjour à tous,

Je reprends avec quelque retard le fil de ces nouvelles.

Aujourd'hui, la cour de l'école a résonné à nouveau au son de l'activité du personnel communal qui œuvrait pour procéder au nettoyage des locaux.

Un grand plaisir pour moi que de réentendre des rires et de l'activité après ces presque deux longs mois de silence. Merci à elles d'avoir répondu présentes au moment de cette reprise !

Une bonne nouvelle en entraîne souvent une autre, le Sitreva nous informe de la réouverture sur rendez-vous pour les particuliers d'une partie des déchetteries à compter du 11 mai.

Je vous invite à prendre connaissance en pièce jointe de leur message.

Pour finir en ce début de semaine, je vous propose une activité réalisée par Sophie Selimbaye – animatrice du centre de loisirs : « à vos ciseaux et ouvrez grand les yeux ! »

Bonne soirée à tous.

Portez-vous bien !

Anne-Françoise GAILLOT
Maire de La Boissière-école
21, rue des écoles
78125 La Boissière-école
01.34.85.01.25

Bonsoir à tous,

J'espère que vous avez su profiter de cette belle journée et avez été attentifs aux annonces de notre Premier Ministre pour l'organisation de ce début de déconfinement sous haute surveillance.

Comme nous sommes encore en zone rouge, nos parcs et jardins, forêts demeurent fermés ainsi que l'ensemble des installations sportives.

Le passage en zone verte dépend de nos comportements individuels en tant que citoyen et je sais pouvoir compter sur vous pour respecter les nouvelles mesures qui nous sont imposées.

Pour nous aider au déconfinement, le Conseil Départemental a décidé de doter gratuitement chaque habitant de deux masques en tissu, lavables et réutilisables. L'équipe municipale va procéder à leur distribution dans les prochains jours.

Pour ce faire, nous vous demandons d'indiquer sur votre boîte aux lettres à réception de ce courrier le nombre de personnes présentes au sein de votre foyer à l'aide d'un auto-collant ou de tout autre moyen à votre disposition.

Afin que tous puissent être servis, il convient de ne comptabiliser que les personnes présentes actuellement chez vous et rattachés lors du dernier recensement à votre résidence.

Pour finir, je vous joins le message de notre Président pour fêter les 75 ans de la victoire du 8 mai 1945.

Drôle de 8 mai ! Nous honorerons avec Pascal Le Menn mon premier adjoint les morts tombés en 1945 et originaires de notre commune en déposant une gerbe au monument aux morts.

Vous serez en pensée avec nous pour partager ce moment, je n'en doute pas !

Bonne soirée à vous.

Portez-vous bien !

Bonjour à tous,

Nous entamons ce jour une nouvelle phase dans la lutte contre le virus et il convient de s'en réjouir.

Notre gouvernement nous permet de reprendre des libertés dans le cadre privé comme dans le cadre public, et en appelle à notre sens des responsabilités et à notre civisme.

Cependant, quelques règles sont encore à respecter comme le respect de la distanciation sociale, les rassemblements de moins de 10 personnes, ...

Pour vous aider à comprendre, je vous joins le lien vers l'information officielle dont je dispose à ce jour :

https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/cimages/infographie_deconfinement.jpg

Comme la question m'est régulièrement posée, je vous rappelle que comme nous sommes en zone Rouge (région Ile de France), l'accès aux parcs et jardins demeurent interdits. La gendarmerie que j'ai interpellé hier sur le sujet me l'a confirmé.

Par contre l'accès à la forêt est quant à lui possible (contrairement à ce que j'ai pu écrire dans mon précédemment mail , je vous prie de m'en excuser).

Je vais interroger les services de la Préfecture ce jour pour savoir si l'accès à la place Saint Jean et aux équipements sportifs pourrait intervenir dans un cadre familial et reviendrai vers vous très rapidement.

Je tiens à rappeler que ce retour à la liberté pourra être perenne si chacun d'entre nous fait preuve de civisme et de responsabilité. Si un déconfinement est aujourd'hui possible c'est grâce aux efforts de tous, ne mettons pas trop vite à mal ceux-ci et restons prudents.

Même si à ce jour le virus circule peu sur notre département, il n'est pas encore éradiqué.

Aussi, pour protéger ceux que vous aimez, pour vous protégez, restez vigilants et respectez les consignes qui vous sont délivrées.

Portez-vous bien.

Anne-Françoise GAILLOT
Maire de La Boissière-école
21, rue des écoles
78125 La Boissière-école
01.34.85.01.25